

Londres se met en ordre de marche pour le Brexit

A savoir

Le 23 juin 2016, les Britanniques ont voté par référendum pour la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Le 29 mars 2017, la Première ministre britannique Theresa May a signifié officiellement la volonté de retrait britannique en déclenchant l'article 50 du traité de Lisbonne.

Les négociations du Brexit ont commencé le 19 juin 2017. Elles doivent être clôturées pour l'automne 2018, afin que le retrait puisse être effectif à la dernière minute du 29 mars 2019.

Royaume-Uni

■ Le gouvernement a présenté sa proposition sur les droits des citoyens de l'Union européenne installés outre-Manche après le Brexit.

Elle ne convainc qu'à moitié l'UE.

■ La Première ministre May s'est assurée que le parti nord-irlandais DUP soutiendrait son gouvernement minoritaire.

May promet de ne pas chasser les Européens après le Brexit

Tristan de Bourbon
Correspondant à Londres

Bien des incertitudes autour de la situation après le Brexit des citoyens de l'Union européenne installés au Royaume-Uni ont été levées, lundi. Cette question est, pour l'Union, la première à régler dans la procédure de séparation avec le Royaume-Uni. La Première ministre britannique Theresa May a affirmé devant la Chambre des Communes qu'"*aucun citoyen européen légalement résident ici ne devra quitter le pays lorsque nous sortirons de l'Union européenne*" (le 29 mars 2019 à minuit, NdlR). *Nous voulons que vous restiez ici*".

Concrètement, selon la proposition du gouvernement, les citoyens de l'UE et des pays de l'Association européenne de libre-échange (la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), ainsi que les membres de leur famille, installés de manière continue au Royaume-Uni depuis plus de cinq ans "seront traités comme des citoyens britanniques en matière de santé, d'éducation, d'aides sociales et de retraite", a indiqué Theresa May.

Ceux arrivés dans le pays avant la date effective du Brexit mais depuis moins de cinq ans seront autorisés à y demeurer le temps nécessaire pour être éligible au nouveau statut créé à leur intention, celui de "résident établi". Présentée jeudi soir par Theresa May lors du sommet européen, cette proposition a re-

cueilli un accueil tiède des leaders des Vingt-sept. Ces annonces suffisent à faire le bonheur de Marie, une jeune Française installée depuis trois ans à Londres: "*Je vais pouvoir continuer à travailler et à vivre ici. Je suis rassurée car j'avais commencé à m'y créer un réseau professionnel, ce qui est déterminant dans le métier de la mode.*"

Le statut de résident établi n'est pas intangible

Le document officiel de 17 pages publié lundi par le ministère de l'Intérieur indique que le processus administratif, payant, sera le plus fluide et aisé possible, même si les documents requis ne sont pas encore connus. Il assure également que "*ces droits s'appliqueront à tous les citoyens européens et que nous ne traiterons pas les citoyens d'un pays membres différemment de ceux d'un autre*" - ce que l'UE n'accepterait pas. En revanche, les autorités "*mettront en place des règles pour exclure les criminels sérieux ou persistants et ceux considérés comme une menace pour le Royaume-Uni*".

Deux éléments différencieront ces résidents européens des citoyens britanniques: ils ne disposeront pas du droit de vote, sauf comme c'est déjà le cas pour les élections municipales, et ils perdront leur statut de résident établi s'ils demeurent de manière continue hors du Royaume-Uni pendant plus de deux ans. "*Ce critère existe déjà pour les résidents permanents au Royaume-Uni*", explique George Merrylees, avocat au sein du cabinet

Irwin Mitchell, spécialiste de cette question. "*Mais en fait, il suffit de passer une fois par an quelques jours au Royaume-Uni pour que le compteur soit remis à zéro.*"

Frictions en vue sur le rôle de la justice européenne

En revanche, une fois le pays sorti de l'UE à la fin mars 2019, "le Royaume-Uni ne sera plus sujet à la législation européenne", rappelle le document officiel. "La liberté de mouvement prendra fin et ne pourra être poursuivie. Les futurs droits des citoyens européens résidents du Royaume-Uni avant notre départ dépendront des engagements obtenus lors de l'accord de sortie avec l'UE".

Le gouvernement affirme également que "la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) n'aura plus de juridiction au Royaume-Uni". C'est l'un des points de frictions actuels avec les négociateurs européens, qui souhaitent que la CJUE reste gardienne des droits des citoyens européens et que ceux-ci puissent faire appel à ses services. "*Actuellement, la CJUE est garante des droits individuels des citoyens de l'Union européenne et il est compliqué d'imaginer que ce ne puisse plus être le cas*", admet Kenneth Armstrong, professeur de droit européen au Sidney Sussex College de l'université de Cambridge.

Enfin, le document officiel précise qu'une fois le Brexit effectif, le gouvernement "pourrait introduire un contrôle qui limitera les possibilités des Européens de vivre et travailler ici. [...] Le gouvernement étudie avec minutie les options disponibles".

Des options qui seront sans nul doute observées de près par l'Union européenne.

3,2

millions de citoyens de l'UE outre-Manche

Leur sort après le Brexit est une priorité de l'UE, comme celui des 1,2 million de Britanniques installés dans l'UE.

Theresa May achète l'accord du DUP contre un milliard de livres sterling pour l'Irlande du Nord

La Première ministre britannique Theresa May a gagné un peu de répit. Après plus de dix jours de négociations, son parti conservateur et le Parti démocrate unioniste nord-irlandais (DUP) ont enfin signé lundi un accord. Le DUP s'engage à soutenir le gouvernement, c'est-à-dire le parti conservateur, lors des motions de confiance et lors des votes sur le discours de la Reine (le programme de gouvernement) et le budget, les lois de finance, la législation sur la sortie de l'Union européenne et sur la sécurité nationale. "Le soutien sur les autres questions sera décidé au cas par cas", indique le document officiel.

La cheffe du DUP Arlene Foster s'est "réjoui" de cet accord, qualifié de "très très bon" par Theresa May. On les comprend. Concrètement, les conservateurs disposent de 316 députés capables de voter et désormais du soutien de 10 élus du DUP. Face à eux, l'opposition compte 313 députés votant (les sept élus Sinn Féin ne votent jamais et deux travaillistes sont nommés vice-présidents de la Chambre des communes). La Première ministre pourra donc faire adopter les dossiers législatifs qu'elle juge les plus importants. Mais sa marge de manœuvre reste limitée : si sept de ses députés venaient à voter contre elle ou si quatorze d'entre eux devaient s'abstenir, elle perdrait sa majorité.

Le DUP gagne sur tous les tableaux

Pour Arlene Foster, l'accord est doublement gagnant. Etre devenu un allié capital des conservateurs lui a permis d'infléchir leur stratégie politique. Theresa May a ainsi dû revenir sur plusieurs mesures de son programme de campagne : les pensions de retraite resteront fortement protégées et les aides aux dépenses de chauffage pendant l'hiver seront préservées pour tous les retraités. Un recul qui a fait dire à l'ancien président du parti tory Grant Sharp qu'"avec ce programme, nous aurions obtenu une incroyable majorité !" Plus encore, la leader du DUP a obtenu une hausse de 1 milliard de livres sterling (1,15 milliard d'euros) du budget de l'Irlande du Nord au cours des deux années à venir. Il se murmure que cette enveloppe, qui représente une augmentation de 4 % du budget annuel, serait en fait plus importante.

Quoi qu'il en soit, cette carotte provoque la colère du reste du Royaume-Uni, l'Ecosse et le pays de Galles en tête. "Cet accord (...) affaiblit plus encore le Royaume-Uni car il tue l'idée d'un budget juste entre ses régions et nations", s'est énervé le Premier ministre gallois, le travailliste Carwyn Jones. "Il est scandaleux que la Première ministre pense qu'elle peut assurer son futur politique en jetant de l'argent à l'Irlande du Nord tout en oubliant complètement le reste du Royaume-Uni." Selon une formule établie en 1978, chaque hausse de budget d'une des nations doit être répercutée sur les autres. Ce ne sera pas le cas cette fois-ci, malgré la promesse faite en ce sens dimanche par le ministre à l'Ecosse David Mundell.

Détail important : l'accord n'a pas été signé par Theresa May et Arlene Foster mais par des responsables de leur parti. Il restera donc en vigueur même si l'une d'elles devait quitter son poste.

TdB, à Londres

"Il faut plus d'ambition, de clarté et de garanties que dans la proposition britannique."

Michel Barnier

La position du négociateur en chef de l'Union européenne pour le Brexit fait écho à celles exprimées, jeudi dernier, par les chefs d'Etat et de gouvernement des Vingt-sept, après que Theresa May leur a présenté les grandes lignes de sa proposition, lors du sommet européen.